



# ANMONM SECTION 53

Assemblée générale statutaire

jeudi 17 septembre 2020

Salle Mayenne – Hôtel de la Préfecture

Honneur

Solidarité

**Mémoire**

La section de la  
Mayenne  
est heureuse de  
vous accueillir  
à son Assemblée  
Générale statutaire



**ANMONM SECTION DE LA MAYENNE**



- ▶ Intervention de la Présidente Mme F. Auvinet
- ▶ Présentation des actions 2019- 2020
- ▶ 4 Commissions :
  - ▶ Informatique & Communication
  - ▶ Développement – Protocole – Classes Défense
  - ▶ Partenariats
  - ▶ Prix-Animation
- ▶ Rapport financier + vote
- ▶ Election du Comité ONM 53
- ▶ Intervention de M. Michel Lebon Pdt. Nat. ANMONM
- ▶ Signature des Conventions des Ordres Nationaux
- ▶ « Si le Mérite m'était conté » de J.C. Rauzy
- ▶ Intervention de M. le Préfet de la Mayenne

## Intervention de Mme Françoise Auvinet

Plan d'actions pour la mandature 2017/2020

Deux axes:

Le rayonnement dans la cité

La communication envers les jeunes générations



**Ensemble gardons le cap**

# PRÉSENTATION DE LA SECTION DE LA MAYENNE

- ▶ On compte en France 32 000 compagnons
- ▶ **158 compagnons** adhèrent à notre section
- dont **6 nouveaux** compagnons en 2019



- ▶ Faire rayonner notre devise **Honneur, Solidarité, Mémoire**
- ▶ Motiver, mobiliser les bénéficiaires,
- ▶ Promouvoir les vertus républicaines,
- ▶ Accompagner les jeunes,
- ▶ Encourager la cohésion sociale,
- ▶ Développer l'entraide et la solidarité.



**« Toi, aujourd'hui, qu'as-tu fait pour les autres ? »**

# LES ACTIONS DES 4 COMMISSIONS

**Jean-Luc Alluard :**

Commission Informatique & Communication

**Michel Liébert :**

Commission développement & protocole

**Françoise Auvinet**

Commission des partenariats

**Hervé Gérolami :**

Commission Prix & Animation



# Commission Informatique & Communication

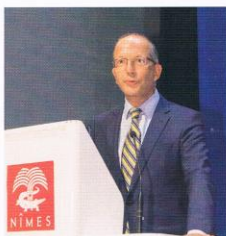
## Responsable: Jean-Luc Alluard

Election de sept membres  
au conseil d'administration

Des travaux ont été réalisés dans les locaux du siège : peintures, revêtements des sols, installation de sanitaires et les ordinateurs ont été changés.

Il a détaillé le travail de chaque commission : communication (présidée par Lucien Delesalle), développement et prospective (Jean-Philippe Moulin), entraide et solidarité (Jean-Paul Gillmann), informatique et internet (Yvan Marcou), monde (Michel Lebon assisté de Denis Fadda), publications (Marie-José Michel), civisme (Michel Cours-Mach), éducation à la citoyenneté (Monique Ribes), statuts (Bernard Bon).

Le rapport moral a été adopté (483 pour, 35 abstentions).



M. Jacques Boudy,  
secrétaire général de  
la grande chancellerie

Puis, Claude Chaillou, trésorier national, a présenté le rapport financier :

« Nos comptes sont saisis par le cabinet d'expertise comptable Exco-Nexiom de Paris ; ils sont soumis au cabinet de commissaire aux comptes Audit Contrôle et conseil sous l'autorité de Pierre Michel David ».

Aucune question écrite n'avait été déposée dans le cadre de l'assemblée générale.

Voici l'analyse du commissaire aux comptes : « Tant le siège que les sections présentent une situation financière solide au regard des fonds associatifs et de la trésorerie. Il paraîtrait

Puis la parole a été donnée au représentant du grand chancelier, M. Jacques Boudy, secrétaire général de la grande chancellerie qui a exprimé son plaisir d'assister à l'as-

## Ensemble gardons le cap

# - en direct des régions

## Rencontre inter-sections du Grand Ouest à Nantes



Gr  
les  
une  
me

Le  
Atl  
acc

nos comités de section et notamment nos



Yves Aumont, président de la section Loire-Atlantique et M<sup>me</sup> Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire

pour les collègues, cette année sur le thème de la Liberté. Le lieutenant Thierry Gautreau, président de l'UDSP 44 a expliqué les actions conduites avec l'ANMONM pour l'accompagnement des jeunes sapeurs-pompiers dans l'encouragement à leur formation par la remise d'un diplôme et d'une lettre de félicitation. Il propose aussi de participer à la mise en valeur des JSP en milieu scolaire, de favoriser la présentation de l'ANMONM lors de la remise des diplômes, d'entrer dans la démarche des



### SOMMAIRE

Le mot de la Présidente  
Page 1

Notre Contribution à la  
Feuille de Route de  
l'ANMONM

Page 2

La passion de nos  
membres  
Page 8

### La Vie de notre section départementale

Chers Compagnons,

Notre Pays a traversé une crise sanitaire, sans précédent.

Celle-ci, comme toutes les crises, est chargée d'enseignement, et nous permet de garder l'espoir en l'avenir, et en notre capacité à être solidaire.

Cette Solidarité est inscrite dans notre devise, et notre association a eu à cœur de la vivre, par le contact avec les compagnons, et notre témoignage de soutien, d'amitié, dans le cadre de notre

» Chaine Hervé » : Chaine de Solidarité.

### Le Mot de la Présidente





# Commission Développement – Protocole – Classes Défense

## Responsable: Michel Liébert

Ensemble gardons le cap

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE  
Hôtel national des Invalides – 129, rue de Grenelle – 75007 Paris



**FELICITATIONS**

de la  
Section de l'ANMONM de la Mayenne  
à  
**Maxime MEIGNAN**

Pour son Engagement et sa Réussite au diplôme du  
**BREVET NATIONAL de JEUNE SAPEUR POMPIER**  
- 2020 -

Le Président de la Commission  
Protocole et Développement  
de l'ANMONM 53

La Présidente de l'ANMONM 53

Michel LIÉBERT      N°53-2020 - 009      Françoise AUVINET

ASSOCIATION NATIONALE DES  
MEMBRES DE L'ORDRE  
NATIONAL DU MERITE

SECTION DE LA MAYENNE



**A.N.M.O.N.M**

Honneur – Solidarité – Mémoire

SECTION DE  
**LE MÉRITE EN MOUVEMENT**  
POUR LE PROGRÈS  
LA MAYENNE

**HONNEUR - SOLIDARITE - MEMOIRE**



**COURAGE ET DEVOUEMENT**

2020



**GUIDE PRATIQUE DES CÉRÉMONIES**

**JEUNE SAPEUR POMPIER**

La communication du ministre de la Défense et des Anciens Combattants est lue par M. le Préfet ou le Maire (ou leur représentant). Ce message est à annoncer par le chef du protocole. Lorsqu'il y a d'autres allocutions, elles sont placées avant le message du gouvernement.

**Dépôts des gerbes**

Une fois la gerbe de fleurs déposée au pied du monument, le personnel se réaligne, recule et marque un temps de recullement de 10 secondes puis regarde son emplacement.

**Aux morts**

Cette phase suit immédiatement le dépôt des gerbes (ou le tirage de la femme s'il en est le cas). L'organisateur commande aux morts et à leur famille. Les morts restent, suivis d'une minute de silence sous de la Marseillaise.

Lors des cérémonies, des sapeurs-pompiers sont mis à l'honneur soit par des remises de médailles soit par une promotion de grade.

**Départ des autorités**

Cette étape clôture la cérémonie.



**Une cérémonie bien cadrée**

**Apprends à bien te comporter**

**Levier des couleurs**

**La fourragère**

**La garde**

**Salut au drapeau**

**Revue des troupes**

**Le saviez-vous ?**

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

La Marseillaise est l'hymne national de la France depuis la Révolution Française.

Temps d'activité  
de la commission protocole  
d'avril 2019 à août 2020:

Au total 88 réunions pour 323 heures de  
présence active dont

1. JSP = 21 réunions => 200 h.
2. 2<sup>ème</sup> vie pour 1 drapeau = 9 réunions => 27 h.
3. Cérémonies officielles = 38 réunions => 88 h.
4. Remises de décoration = 6 réunions => 42 h.



LA SECTION REMERCIE  
NOTRE COMPAGNON  
**MICHEL COSME**

**Commission Partenariat  
Responsable Françoise Auvinet :**

**Ensemble gardons le cap**



**1 - Elaboration d'un partenariat**

**avec les Ordres nationaux & Ministériels**

**2 – Action contributive de la section de la Mayenne**

**Don de 500 € à l'INSERM :**

**=> Recherche de vaccin COVID 19**

**Don de 500 € à la Banque alimentaire de la Mayenne:**

**=> Aide aux plus démunis durant la crise sanitaire.**

## Commission Prix Animation Responsable Hervé Gérolami :

- Formation des membres du Comité
- Visites d'entreprises
- Conférences:
  - conjointes LH + ONM
  - avec les membres ANMONM 53: Francis Pénard
- Prix Education citoyenne & partenariat Lycée Gaston Lesnard
- Chroniques radio
- Prix du civisme attribué au collège d'Ambrières les Vallées



Ensemble gardons le cap



# Les comptes de l'année 2019

► Vote 2019

► Prévisionnel 2020

=> Rapport financier

1076

N° 1485.  
(Aout 1925.)  
N° d'ordre 587.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.  
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

BORDEREAU DES VALEURS À RECOURVIR.

Établi le 15 1925, par M. *Musson L. L. L.*  
démorant à Paris, rue *Messis*, n° 130.  
département de *Seine*.

(1) TITULAIRE DU COMPTE COURANT N° *56197*  
TENU PAR LE BUREAU DE CHEQUES D. *Paris*.

*Leval*

NOTE TRÈS IMPORTANTE.  
Pour l'envoi des valeurs recouvrables à Paris, se conformer aux indications figurant au verso.

NOMS DES DÉBITEURS.	ADRESSES. (RUE, BOULEVARD, ETC. ET N° 100.)	MONTANT DE CHAQUE VALEUR.	DATES D'ÉCHÉANCE.
1076 <i>Blanchard</i>	<i>Spa 130 de Paris</i>	<i>5/0</i>	<i>Home</i>
1076 <i>Blanchard</i>	<i>100 de Paris</i>	<i>10/0</i>	
1076 <i>Blanchard</i>	<i>100 de Paris</i>	<i>10/0</i>	
1076 <i>Blanchard</i>	<i>100 de Paris</i>	<i>5/0</i>	
1076 <i>Blanchard</i>	<i>100 de Paris</i>	<i>5/0</i>	

RÈGLEMENT DE COMPTE:  
(Nom du débiteur)

La valeur (.....) a été réexpédiée à .....

La valeur (.....) a été réexpédiée à .....

La valeur (.....) a été réexpédiée à .....

Droit de timbre .....

Droit d'encaissement .....

Droit de présentation des  
valeurs non recouvrées .....

Droit (a) droit fixe des  
acomptes mandats de verse-  
ment sur comptes  
courants postaux .....

(b) Droit de man-  
dat. (dats ordinaires) .....

Montant du mandat .....

TOTAL ÉCART au montant des  
(Noms) .....

4 valeurs recouvrées  
(Noms) .....

Montant des 7 valeurs  
(si-incluses aux recouvrées.  
(Noms) .....

Montant des 1 valeurs  
r. expédiées .....

TOTAL ÉCART à celui du  
bordereau .....

MONTRANT des taxes restant dues  
par nos .....

30

La section remercie  
notre compagnon vérificateur aux comptes  
**Yves Béghin**

# BILAN FINANCIER 2019 ANMONM SECTION 53

## CHARGES D'EXPLOITATION

classe	INTITULE DES COMPTES	Année 2018	Année 2019
60	Achats de fournitures et articles ONM, Achats articles ONM et autres articles	897,92 €	251,76 € 180,00 €
61	Assurances	115,00 €	117,00 €
62	Abonnement « le Mérite » Publications Frais de réunions – Assemblée -Conférences Déplacements - Services bancaires et postaux Abandon de frais	950,00 € 0 € 4834,15 €	820,00 € 384,00 € 2399,01 € 2731,45 €
65	Rétrocessions quotes parts cotisations	2240,00 €	2324,00 €
67	Autres dépenses (Fanions JSP + gendarmerie)	1069,05 €	730,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	11 290,72 €	9 937,22 €

# BILAN FINANCIER 2019 ANMONM SECTION MAYENNE

## PRODUITS D'EXPLOITATION

CLASSE	INTITULE DES COMPTES	Année 2018	Année 2019
70	Abonnement « Le Mérite »	950,00 €	820,00 €
	Vente d'articles	668,00 €	242,00 €
75	Cotisations + Supplément de cotisation Assemblée – conférence	5 861,00 € 4 236,51€	5 720,00 € 433,20 €
76	Produits financiers	30,49 €	30,72 €
77	Dons + abandon de frais = (2 731,45 € + 841,00 €)		3 572,45 €
	TOTAL DES RECETTES	11 746,49 €	10 818,37 €
	<b>RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>		
	Total des recettes	11 746,49€	10 818,37 €
	Total des dépenses	11 290,72€	9 937,22 €
	Résultat de l'exercice = excédent	455,77€	881,15 €

# BILAN FINANCIER 2019

## ANMONM SECTION MAYENNE

### ACTIF

### PASSIF

CLASSE	INTITULE		CLASSE	INTITULE	
51	Compte sur livret	4 126,86 €	10	Fonds de réserve	7 179,61€
	La Banque postale	3 783,90 €		Bénéfice	881,15 €
	Caisse	150, 00 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>8 060,76 €</b>			<b>8 060,76 €</b>



# BILAN FINANCIER 2019 ANMONM section Mayenne

		DEPENSES	
		2019 (réalisées)	2020
Fournitures administratives		251,76 €	150,00 €
Achats d'articles ONM et autres		180,00 €	100,00 €
Primes d'assurances		117,00 €	120,00 €
Revue "Le Mérite"		820,00 €	850,00 €
Frais réunion comité		1 518,00 €	350,00 €
Assemblée générale		191,65 €	300,00 €
Manifestations – conférences - déplacements		590,86 €	600,00 €
Frais postaux		98,50 €	100,00 €
Rétrocessions cotisations		2 324,00 €	2 350,00 €
Abandon de frais		2 731,45 €	2 900,00 €
Publications (new letter)		384,00 €	600,00 €
Autres dépenses (fanions JSP)		730,00 €	800,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>9937,22 €</b>	<b>9720,00 €</b>

## RECETTES

		2019 (réalisées)	2020
Revue "Le Mérite«		820,00 €	850,00 €
Cession d'articles		242,00 €	100,00 €
Cotisations		4 657,00 €	4 700,00 €
Supplément cotisations		1 063,00 €	1 100,00 €
Assemblée générale		433,20 €	300,00 €
Réunions Comité		841,00€	350,00 €
Abandon de frais		2731,45	2 900,00€
Manifestations, Conférences et autres		0 €	50,00 €
<u>Produits financiers</u>			
Intérêts d'épargne		30,72 €	31,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>10818,37 €</b>	<b>10381,00 €</b>



# Elections :

Renouvellement  
par tiers  
des membres du Comité



**5 ADMINISTRATEURS  
SE REPRÉSENTENT  
ET ACCUEILLENENT  
UN NOUVEAU COMPAGNON ....**

Le mot de **Michel Lebon**  
Président national  
de l'ANMONM



# Signature de la Convention de Partenariat :



# *Si le Mérite m'était conté...*

UN HOMMAGE  
RENDU PAR  
LE COMEDIEN

**JEAN-CHRISTOPHE RAUZY**



Le mot de Monsieur  
**Jean-Francis Treffel**  
Préfet du  
département  
de la Mayenne



► Nos compagnons

**Maddy Arthuis &**

**André Mesnard**

vous attendent

sur le stand des articles ONM

